|  |  |
| --- | --- |
| Ecole élémentaire  Louis Pasteur  Rue Jean Rostand  33560 Carbon-Blanc  05.56.74.94.19 | **PROCES-VERBAL**  **CONSEIL D’ECOLE 1ER TRIMESTRE**  14 novembre 2019 |

****



**Circonscription de Lormont**

**Présents :**

**Présidente - directrice d’école : Mme Grosland**

**Inspectrice de l’éducation nationale : Mme Rebeschini**

|  |  |
| --- | --- |
| Equipe enseignante : | Mme Fraysse, Mme Ilic-Copin, Mme Toulotte, M Arrechea, Mme Del Bel, Mme Dupart, Mme Pujos, Mme Pohu-Vallier |
| Le maire ou son représentant : | Mme Montsec, Mme Barbeau |
| DDEN : | / |
| Invités : | Représentants de parents d’élèves titulaires FCPE :  Mme Abrij, M Trembley  Représentants de parents d’élèves titulaires UNAAPE :  Mme Larab, M Patriat, Mme Le Pezron, Mme Pardo, M Oustrain  Représentant de parents d’élèves suppléant UNAAPE :  Mme Hébrard |

Excusées : Mme Tremolet (DDEN), Mme Van Assel (enseignante), Mme Grenier (enseignante)

*Début du conseil d’école : 17h30*

Secrétaire de séance : Mme Fraysse

- Présentation des membres du Conseil d’école

(Mme Tremolet, DDEN, Mme Van Assel, enseignante, Mme Grenier, enseignante : excusées)

Rappel du rôle de la Déléguée Départementale de l’Education Nationale (DDEN) : Dans les écoles publiques, la visite des délégués départementaux de l'éducation nationale porte notamment sur l'état des locaux, la sécurité, le chauffage et l'éclairage, le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement, sur l'hygiène, la fréquentation scolaire.

La fonction des délégués s'étend à tout ce qui touche à la vie scolaire.

Le délégué exerce une mission d'incitation et de coordination et il veille à faciliter les relations entre l'école et la municipalité. Il est nommé par le directeur académique des services départementaux de l’éducation nationale, après consultation du comité départemental de l’éducation nationale, pour une durée de quatre ans.

- Consultation sur le vote exclusivement par correspondance des élections des représentants des parents d’élèves

Dans le cadre du plan de simplification engagé par le ministre de l’éducation nationale et de la jeunesse, des mesures réglementaires de simplification du fonctionnement du conseil d’école ont été prises. Ainsi, l’arrêté du 19 août 2019 modifiant l’arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d’école prévoit l’introduction de la possibilité de vote exclusivement par correspondance sur décision du directeur d’école, après consultation du conseil d’école (article 1er).

1. **Fonctionnement de l’école**

# Règlement intérieur

# Modification du terme *directeur*  en *directrice* , *inspecteur* en *inspectrice,*  modification horaire récré *10h15* pour le goûter, explication sigles DASEN et IEN, rappel sur la *natation* et sur le *stationnement aux abords de l’école* dans la partie *vie scolaire*, ajout *possibilité appel de la famille en cas de désaccord sur la décision de passage*.

Les modifications sont actées ce jour.

# b) Effectifs 2019-2020

# Répartition par niveau :

# CYCLE II : 162 élèves (dont CP : 50 / CE1 : 58 / CE2 : 54

# CYCLE III : 93 élèves (dont CM1 : 50 / CM2 : 43)

# Total : 255 élèves

# b) Sécurité à l’école

Deux plans particuliers de mise en sûreté : risques majeurs (tempête, inondation, etc.) et attentat-intrusion avec des protocoles et des signaux d’alerte différents.

Trois exercices PPMS dans l’année : Deux exercices attentat-intrusion dont un fuite et l’autre confinement et un exercice risques majeurs. Trois exercices évacuation incendie.

# Exercice attentat/intrusion réalisé le 18/10/19.

# La fuite s'est déroulée dans le calme. Les diverses issues ont été utilisées.

# Le signal d'alerte n'est pas audible. La plupart des enseignants et des enfants ont compris qu'il fallait fuir car ils connaissaient l'heure de l'exercice et qu'ils guettaient le moindre bruit. En revanche, en conditions réelles de classe, le système n'est pas audible, comme nous l’avons indiqué précédemment.

# A noter : Si possibilité, les enseignants des classes 1 et 2 (au fond du couloir, au rdc) devraient fermer les portes de leur classe à clé + l'atelier afin de bloquer le passage de l'intrus vers la maternelle et le couloir d'accès secours qui longe notre bâtiment.

# Il semble important de faire un exercice "fuite" et un exercice "se cacher" pour que chaque élève et chaque enseignant l'expérimentent au moins une fois dans l'année. Mais il serait aussi intéressant d'organiser un troisième exercice "attentat/intrusion" laissant le choix aux collègues de fuir ou de se cacher, selon la situation.

# En effet, dans certains cas, nous obligeons certaines classes à fuir alors que la logique voudrait qu'elles se confinent.

# Le premier exercice évacuation incendie s’est bien déroulé :

Evacuation des usagers en 1m54sec, bâtiment entièrement vérifié en 2min10sec

Constat : Porte salle polyvalente bloquée, toutefois deux autres issues possibles pour sortir de la pièce. Une fiche travaux a été envoyée à la mairie le jour-même.

La mairie fournit ce jour cinq sifflets plus puissants. Elle devrait nous en donner sept autres dès réception.

Des exercices évacuation incendie sont prévus sur le temps périscolaire. Le premier exercice aura lieu le vendredi 15 novembre durant la pause méridienne.

# c) Hygiène à l’école

# Chaque classe dispose de deux torchons pour s’essuyer les mains. Il faut voir avec la référente du personnel de service pour connaître la fréquence de lavage. (La référente indique ce jour -15/11/19- que les torchons sont lavés le lundi et le mercredi.) Des chutes de tissu ont été fournies aux enseignants pour le nettoyage du matériel des activités d’arts visuels.

# Selon Mme Montsec, cinquante torchons auraient été livrés à l’école.

# d) Budgets municipaux

# Fournitures : 35€ par élève / Sorties scolaires : 18€ par élève

# La mairie finance le goûter de Noël. Elle peut aussi prendre en charge une partie du cinéma de Noël proposé chaque année.

# Les représentants de parents évoquent la problématique d’une partie du budget « sorties » qui devait être pris en compte pour 2018 comme cela avait été indiqué en Conseil d’école et qui est passée sur 2019. Mme Montsec explique que le trésorier payeur n’a pas voulu.

# La mairie a mis à disposition dix cartables et du matériel pour les élèves sinistrés du domaine de Malena. Les enseignants ont également fourni du matériel aux enfants concernés.

# e) Fonctionnement et état financier de l’année n-1 de la coopérative

# Au 31/08/19 : Solde créditeur de 2545€38

# Dépenses de l’année : 18285€05

# Recettes de l’année : 16824€81 (dont kermesse : 1726€48 / photos de classe : 847€95 / vente de crêpes : 770€81 / vente de sacs Initiatives ; 401€60)

# Participation des familles à la rentrée 2019-2020 : 2200€

# Projets et vie de l’école

# Axes généraux

Nous continuons à travailler sur les deux priorités :

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler »

- Conforter une école bienveillante et exigeante

De janvier à juin 2020, nous ferons le bilan du projet d’école et nous établirons le diagnostic des besoins de l’école.

De septembre 2020 à décembre 2020, nous ferons la rédaction du nouveau projet.

En ce début d’année, nous travaillons sur le projet « floraison des jardinières », nous avons également mis en place des bacs à vêtements nommés « Vet’bac » et « Récupérateur 3000 » par les élèves. Les élections des délégués de classe se sont déroulées en octobre. Les premiers conseils d’élèves ont eu lieu, les règles des espaces de la cour ont été rappelées. Le premier conseil des délégués s’est tenu le jeudi 7/11. (rangement jeux garderie / utilisation du récupérateur d'eau / respect livres boîte à livres / panier de basket cassé / A midi, il faudrait un planning pour la table de ping-pong, non-respect des vélos stationnés au garage à vélos / vêtements qui traînent au sol (dans les couloirs et dans la cour) / rappel : billes – zone calme – préau – ballon / poubelles de tri dans les classes / sonnerie à régler à l'heure car un peu de décalage avec l'heure réelle / feu de couleur à la cantine ? Ne fonctionne plus ? jeux dans la zone calme ? rangement ? soin ? achat ? Est-ce que les toilettes ferment à clé ou pas ?)

# Des fiches travaux ont été envoyées par la directrice (panier basket, lignes à retracer au sol, sonnerie à régler et filet à proximité de la table de ping-pong).

# Les élèves de cycle 3 ont également participé aux élections du Conseil Municipal des Jeunes. La campagne électorale s’est déroulée dans les écoles élémentaires du 7 au 17 octobre et le scrutin a eu lieu le 18 octobre.

# Projets des classes, en lien avec le projet d’école

# Projet floraison des jardinières

# Certaines classes de CM ont planté des bulbes et des classes de CP et CE1 ont mis en terre des plantes aromatiques. Un travail est mené en classe sur les végétaux et leur reproduction. Le compost de notre école a été utilisé. Mme Durel (La pelle au jardin) a réalisé un devis pour proposer aux classes un projet qui était complet. En revanche, nous y avons renoncé car le coût était trop élevé pour notre coopérative scolaire. Mme Montsec et Mme Barbeau souligne que Tiphaine Ducasse, responsable des espaces verts, pourrait nous aider.

# Projets médiathèque

# Cp : Projet écologie : Reconnaître les fruits et légumes, landart, lecture + discussion sur les gestes écologiques

# CE1 : Rencontre avec l’auteur Céline Lamour-Crochet le lundi 9 mars. Des ateliers seront organisés à la médiathèque puis poursuivis en classe (réalisation de calligrammes, créer un conte détourné, inventer un album à la manière de Céline Lamour-Crochet sur le modèle d’un de ses albums.

# CE2a : Pictogrammes et braille : transcrire un album en pictogrammes à partir d’un album existant (intervention association « D’une rive à l’autre »), le transcrire en braille.

# CE2b : Lecture + discussion sur les gestes écologiques, fabrication de mangeoire

# CM1 et CM2 : Lecture + discussion sur les gestes écologiques, atelier landart + comité de lecture CM1b

# Projets CESCI (Comité d’Education Santé Citoyenneté Inter-degré)

# Semaine sans écran du 2 au 8 décembre

# Accueil périscolaire / Restauration scolaire

# Accueil périscolaire :

# Nouvelle équipe d’animation (Zied, Aurélie, Gabin, Aude, Tony et Laura). L’équipe a pris ses marques et les relations avec l’équipe enseignante sont bonnes.

# Les ateliers du midi ont commencé. Deux ateliers « fil rouge » et un atelier libre. Il y aura des intervenants extérieurs dans l’année. Ateliers : sensibilisation sur les écrans / gestes de premiers secours / robotique et numérique par Jean-Baptiste Fournier.

# Restauration scolaire :

# Le menu végétarien est une obligation légale depuis le 01/11/19. Il est proposé une fois par semaine et il est signalé sur les menus disponibles sur le site internet de la mairie.

# La surveillance de la cantine est assurée par les dames de service mais l’animateur passe régulièrement dans le réfectoire pour s’assurer du bon déroulement du temps de repas.

# III) Parcours de l’élève

# Dispositifs d’aide

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : Elles se déroulent par groupes restreints d’élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.  Les APC se traduisent par une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ; une aide au travail personnel ;   
par la mise en œuvre d’une activité prévue par le projet d’école.  Ils permettent d’amélioration des compétences en français ou en mathématiques, ce sont des temps supplémentaires de manipulation, d’entraînement, de systématisation ou d’approches différentes des savoirs. Les activités pédagogiques complémentaires peuvent s’adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants. La liste des élèves qui bénéficient des activités pédagogiques complémentaires est dressée par l’enseignant, avec accord des parents. Elle évolue au cours de l’année en fonction de l’émergence de besoins nouveaux.

PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) : Des propositions de différenciations doivent permettre à chaque élève de maîtriser les compétences attendues du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La mise en œuvre des actions pour aider l’élève peut prendre la forme d'un PPRE. Cela peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire. Il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées. Le PPRE permet d’identifier les besoins, fixer des objectifs précis en nombre réduit, se fonder sur des compétences déjà acquises. Il est défini sur une période relativement courte et il est expliqué à l’élève et sa famille.

Enseignante spécialisée du Rased (E) : Ces aides concernent les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre alors qu’ils en ont les capacités. Elles ont pour objectifs : la maîtrise des méthodes et techniques de travail, la stabilisation des acquis et leur appropriation, la prise de conscience de ce qui conduit à la réussite. L’enseignante spécialisée travaille en lien étroit avec l’équipe enseignante (concertations, conseils de cycle) mais aussi avec les familles. Elle peut faire de la co-intervention en classe ou bien des suivis hors de la classe en petit groupe. Elle aide à rédiger les PPRE et elle est présente lors des équipes éducatives des élèves concernés. Elle intervient tous les après-midis auprès de CE1 et CE2 dans le domaine du lire/écrire jusqu’à Noël. Elle fait régulièrement le point avec l’Inspectrice de l’Education Nationale afin de cibler au mieux les besoins des écoles.

Psychologue scolaire : Elle intervient sur dix écoles. Elle réalise des observations en classe, des rencontres avec les familles et les enfants, des bilans psychologiques. Elle participe aux concertations, aux équipes éducatives, aux équipes de suivi de scolarisation, à la rédaction des projets d’orientation. Elle assure le lien avec divers partenaires extérieurs.

# Structures spécialisées et partenaires associés

Dans l’exercice de nos fonctions d’enseignants, nous sommes en lien avec différents partenaires tels que :

* des orthophonistes
* des psychomotriciens
* le CMPP (Centre Médico-Psycho Pédagogique)
* le CMPEA (Centre Médico Psychologique Enfants et Adolescents)
* la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l’Insertion)
* l’AGEP (Association Girondine Education Spécialisée et Prévention Sociale)
* l’AOGPE (Association des Œuvres Girondines de Protection de l’Enfance)
* l’OREAG (Orientation et Rééducation des Enfants et des Adolescents de la Gironde)
* le SESSAD (Service d’Education Spéciale et de soins à Domicile)
* l’ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique).

Nous assurons un suivi entre l’école et les différentes prises en charge des enfants. Nous invitons les partenaires lors des équipes éducatives et des équipes de suivi de scolarisation pour les élèves qui dépendent de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

# Objectifs et actions cycle 3

# Dans le cadre du Comité Education Santé Citoyenneté Inter-Degré de la circonscription de Carbon-Blanc, les écoles : Jacques Brel (Ambès), Saint-Vincent-de-Paul, Emile Barbou et Louis Pasteur (Carbon-Blanc) travaille en lien avec le collège de Carbon-Blanc.

# Une subvention de 2000 € a été allouée pour le projet « *Grandir avec les écrans* ». Les enseignantes travailleront avec leurs élèves sur la production d’affiches et sur de courtes productions théâtrales.

# Lors du conseil des maîtres du mardi 12/11/19, durant lequel les enseignants de cycle 3 ont présenté le projet, décision a été prise d’intégrer les classes de cycle 2 à la semaine de défi sans écrans du 02/12/19 au 08/12/19.

# Ainsi, le questionnaire et le tableau de bord qui seront proposés aux élèves de CM se verront adaptés pour les élèves du cycle 2.

# Il s’agira de faire un travail de sensibilisation autour des écrans dans les classes et de transmettre aux familles le courrier explicatif « *Projet Grandir avec les écrans* » ainsi qu’un prospectus « *Apprivoiser les écrans et grandir*».

# L’objectif n’est pas d’interdire les écrans mais de réduire leur usage au profit d’autres activités, de réfléchir ensemble à ce que l’on peut faire à la place. Les élèves de cycle 3 tiendront un carnet de bord pour y noter leurs victoires.

# En fin d’année scolaire, il devrait y avoir une restitution.

# Mme Barbeau rappelle que d’anciens élèves de CM2 ont participé à un projet sur la même thématique. Une présentation aura lieu le 13/12/19 au cinéma de Favols en présence de membres de la BPDJ.

# L’équipe enseignante et l’équipe périscolaire se rencontreront le 17/01/19 afin de faire un état des lieux de ce qui a été réalisé et voir ce qu’il serait pertinent d’entreprendre avec les élèves.

***Fin du conseil d’école : 18h45***

Le prochain conseil d’école aura lieu le : mardi 10 mars 2020 à 17h30.

Fait à Carbon-Blanc, le 15 novembre 2019.

Mme Grosland, Mme Fraysse,

Présidente du Conseil d’Ecole Secrétaire de séance